

SAINT PAUL TROIS CHÂTEAUX

« *Le Domaine de la Croix* »





Constructions

- Les constructions principales et annexes devront être édifiées dans les zones d'implantation délimitées sur le « plan de composition ».
- , Une construction en R+1 est fortement recommandée sur les lots 1 à 7.
- La hauteur maximale des constructions par rapport au terrain naturel ne doit pas excéder 9 mètres. En cas de toiture terrasse, cette hauteur doit être minorée de 1,5 mètres.
- L'éloignement des constructions par rapport aux limites des propriétés voisines du lotissement ne sera pas inférieur à la demi-hauteur de la construction avec un minimum de 4 mètres.
- Une SHON de 135 m² est attribuée à chaque lot.
- Les piscines enterrées d'une hauteur maximum de 60 cm par rapport au terrain naturel peuvent être réalisées en dehors des zones constructibles mais en respectant les zones de non aedificandi; les ouvrages d'infrastructure peuvent être construits dans les zones non aedificandi.

Saint Paul Trois Châteaux

« *Le Domaine de la Croix* »

Fiche Technique



Parcelles

- La superficie indiquée est approximative et ne sera définitive qu'après bornage réalisé par le géomètre expert.
- La position des accès aux parcelles est indiquée sur le plan de composition du lotissement.
- Chaque terrain support d'une construction doit comporter un parking privatif non clos, d'une capacité minimum de deux places de stationnement de 5m de largeur et 5m de longueur.
- Chaque parcelle sera desservie en limite en eau potable, eaux usées, électricité, gaz de ville et téléphone. Les acquéreurs des lots devront se raccorder au réseau d'eaux pluviales créé par le lotisseur.



Clôtures

- Sur voie publique et le long des voies intérieures du lotissement, il sera implanté une haie vive à 0,50 m des emprises à l'intérieur des lots. Cette haie ne dépassera pas 2,00m. et sera doublée par une clôture implantée à la limite des emprises des voies. Cette clôture sera faite par un mur bahut de 0,40 m de hauteur surmonté d'un grillage de couleur vert foncé à claire voie, la hauteur de l'ensemble sera de 1,80 m du côté extérieur du lot. Le muret de clôture sera enduit (enduit gratté fin) d'une teinte uniforme sur tout le lotissement côté extérieur du lot. (teinte choisie par la Commune)
- Entre lots, les clôtures seront constituées au choix de grillage ou grilles recouvertes de verdure ou de haies; de haies vives; de mur de 0,40 m à 1m de hauteur maximum surmonté ou non par un grillage.

Parties communes

- Chaussée de 5 mètres et cheminement piétonnier de 1,40 mètre.
- Une aire de regroupement pour la collecte des ordures ménagères sera organisée à l'entrée du projet.
- Les eaux pluviales reçues par la voirie seront captées et dirigées vers le dispositif d'infiltration défini par l'étude hydrogéologique.

Saint Paul Trois Châteaux

« Le Domaine de la Croix »

29 parcelles viabilisées

Travaux de viabilité réalisés

Surfaces

Lot 1 : 1 405 m ²
Lot 2 : 710 m ²
Lot 3 : 600 m ²
Lot 4 : 500 m ²
Lot 5 : 495 m ²
Lot 6 : 530 m ²
Lot 7 : 540 m ²
Lot 8 : 730 m ²
Lot 9 : 345 m ²
Lot 10 : 300 m ²
Lot 11 : 245 m ²
Lot 12 : 175 m ²
Lot 13 : 175 m ²
Lot 14 : 245 m ²
Lot 15 : 175 m ²
Lot 16 : 245 m ²
Lot 17 : 310 m ²
Lot 18 : 310 m ²
Lot 19 : 320 m ²
Lot 20 : 609 m ²
Lot 21 : 515 m ²
Lot 22 : 670 m ²
Lot 23 : 545 m ²
Lot 24 : 345 m ²
Lot 25 : 220 m ²
Lot 26 : 220 m ²
Lot 27 : 220 m ²
Lot 28 : 440 m ²
Lot 29 : 340 m ²

Les surfaces ne seront définitives qu'après bornage effectué par le géomètre expert.



R Lot réservé
V Lot vendu



Saint Paul Trois Châteaux « *Le Domaine de la Croix* »



Adresse du lotissement :
Chemin du Pouzerat

Vivre à Saint-Paul-Trois-Châteaux

Saint-Paul-Trois-Châteaux est une ville située en Drôme provençale, à seulement 23 kms au Sud Est de Montélimar, qui cultive l'image d'un petit bourg provençal à la vie paisible, attachée à son patrimoine (ancienne cathédrale, remparts médiévaux, pierres du midi, vignes, truffes et oliviers), mais aussi résolument tournée vers l'avenir.

La population est d'environ 8.940 habitants (recensement 2004).

Le lotissement est situé à deux pas du centre ville qui dispose de tous les commerces de proximité, d'écoles maternelle et primaire, d'un collège. De nombreuses structures municipales (piscines, gymnases, médiathèque, musée...) et de nombreuses associations sportives et culturelles sont également présentes sur la commune.

Notes :



Europarc B4
6, Place Berthe Morisot
69800 - SAINT-PIERRE

Téléphone : 04 37 25 24 90
Télécopie : 04 72 50 64 01
Messagerie : contact@anthema.fr

Membre du Syndicat National
des Aménageurs Lotisseurs 

Retrouvez tous nos programmes sur
www.anthema.fr